



Modernisation de la LQE

Les CRE témoignent des ajustements qui permettraient d'améliorer la protection de l'environnement

Montréal, le 3 septembre 2015 – C'est aujourd'hui à 15 h 30 que le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) déposera son mémoire sur la modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Très concerné par l'exercice, le RNCREQ fait pas moins de trente recommandations à la Commission. Reconnaisant l'importance d'améliorer l'efficacité du traitement des demandes d'autorisation, le RNCREQ considère que les modifications doivent aussi et surtout permettre au gouvernement du Québec de mieux protéger l'environnement.

Pour le RNCREQ, il était plus que temps que cette loi, adoptée dans les années 70, soit révisée dans son ensemble pour correspondre à l'évolution de la société, du tissu économique et des enjeux environnementaux. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques doit pouvoir compter sur des outils adéquats pour assurer son rôle de protecteur de l'environnement. Il doit aussi pouvoir disposer de ressources humaines et financières conséquentes. C'est l'une des sept recommandations générales qui seront présentées cet après-midi par Philippe Bourke, directeur du RNCREQ, Isabelle Bonsant, directrice du CRE Centre-du-Québec, et Guy Lessard, président du CRE Chaudière-Appalaches.

Les nombreuses autres recommandations s'inscrivent dans les six orientations du Livre vert, étudiées à la loupe par le RNCREQ. Tous les propos et recommandations sont par ailleurs étoffés par de nombreux cas concrets rapportés par les différents conseils régionaux de l'environnement.

Le RNCREQ encourage le gouvernement à poursuivre les travaux sans précipitation et à maintenir le dialogue. Le réseau des CRE, très interpellé par cet exercice comme en témoigne l'imposant mémoire déposé aujourd'hui, est prêt à contribuer à la suite des choses en jouant auprès du Ministre le rôle d'un partenaire qui connaît les réalités partout au Québec, qui intervient avec rigueur et de façon constructive.

[Pour consulter le mémoire du RNCREQ sur la modernisation de la LQE](#)

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.